

analogue, posée par le député de Fundy-Royal, j'ai déclaré que j'attendais d'obtenir des États-Unis des renseignements sur les résultats de l'explosion précédente et que nous examinerions ces résultats avant de décider s'il convenait de revenir à la charge.

### LA POLLUTION

#### L'ÉCHOUAGE DU PÉTROLIER «ARROW» DANS LA BAIE DE CHÉDABOUCTOU

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Pourrait-il éclaircir une déclaration sur la position de la poupe du pétrolier *Arrow* et ce qu'il en est advenu, qui contredit ce qu'il a dit lundi quand il a parlé de la remorquer au large, de l'immerger, et d'en retirer le mazout?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je ne m'étonne pas de la confusion du député. Je soupçonne depuis quelque temps qu'il lui arrive de ne pas pouvoir distinguer la proue de la poupe.

Cela mis à part, il arrive actuellement que les vents sont très forts et que des vagues de 15 pieds battent l'emplacement. Trois remorqueurs sont reliés à la poupe du navire. Elle se déplace sur les récifs mais ne s'en est pas encore dégagée. On essaie de la laisser sur les récifs tant qu'il fera mauvais temps. Elle continue à flotter. Comme je l'ai dit hier, si nous trouvons moyen d'en pomper le mazout et de le transvider dans un autre bateau, de sorte qu'on n'aurait ni à le brûler ni à le déverser dans l'eau, nous prendrions alors les mesures voulues. Cela ne sera pas possible aujourd'hui cependant, car le mauvais temps nuit aux opérations de sauvetage.

**M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. D'après ce que dit le ministre, la situation est maintenant en main. Il a dit le contraire hier.

**L'hon. M. Jamieson:** Elle est un peu mieux en main, monsieur l'Orateur. Quand 3,800,000 gallons de mazout sont répandus, la situation n'est jamais en main tant que ce mazout n'a pas été éliminé. La situation est actuellement en main dans la mesure où les fuites provenant de la partie avant ou arrière ont été considérablement réduites grâce au savoir-faire des experts qui ont pu obturer certaines des fissures de la coque.

[L'hon. M. Sharp.]

**M. Nowlan:** J'ai une question supplémentaire à l'intention du sympathique ministre. Je tiens à dire que je sais parfaitement distinguer la proue de la poupe, mais d'après l'explication du ministre, il semble être encore en mer avec son pétrolier, vu ses déclarations contradictoires de lundi et mardi. Son ministre a-t-il songé à remorquer la partie encore à flot de la poupe jusqu'au rivage pour en retirer le mazout ou l'y brûler sans danger, au lieu de la remorquer au large où le mazout causera toujours de la pollution?

**L'hon. M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, les spécialistes en écologie comme en sauvetage étudient toutes ces possibilités et font des expériences à ce sujet. La méthode qui se révélera la moins nuisible sera appliquée. La méthode la moins nuisible, certes, si elle peut être employée, consiste à maintenir la poupe à flot jusqu'à ce que tout le mazout qui s'y trouve soit pompé dans un autre contenant ou un autre navire, et c'est ce que l'on s'efforce de réaliser.

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire pour le ministre des Transports. Comme d'aucuns l'ont prétendu, est-il vrai que les écueils étaient indiqués par une bouée encore récemment, mais qu'on l'a enlevée il y a quelques semaines?

**L'hon. M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, je ne peux pas répondre directement à cette question. Comme je l'ai dit hier, une enquête a été entreprise sur tous les aspects de cet accident. Dès que le rapport sera disponible, je verrai à ce que la Chambre et le public en prennent connaissance.

**M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire pour le ministre des Transports. Comme la loi actuelle ne prévoit aucune assurance de responsabilité totale contre les accidents de cette nature, pourrait-il dire à la Chambre quel montant total d'assurance protégeait l'*Arrow* et sa cargaison? A l'instar de son collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, croit-il que le pollueur doit payer en pareilles circonstances?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je ne suis pas certain que la seconde partie de la question soit admissible. Si le ministre a l'information, peut-être pourrait-il répondre à la première partie de la question supplémentaire du député.